

## **CERTIFICAT DE REALISATION**

Je soussigné Thierry Casella représentant légal du dispensateur de l'action concourant au développement des compétences ATSI, atteste que :

**Luca BOURUILLE**

salarié de l'entreprise INTERIM QUALITE, a suivi l'action :

**Préparation à l'habilitation électrique NFC 18 510 BT recyclage.**

Le stagiaire a été évalué sur les options suivantes :

**B1V - BR - B0 Exécutant Recyclage - H0 Exécutant Recyclage - H0V Exécutant Recyclage**

Nature de l'action concourant au développement des compétences :

Action de formation

qui s'est déroulé du 16/04/2026 au 17/04/2026, sur une durée totale de 10h30.

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques

Fait à ZI Valampe 26, avenue de la Moutte 13220 Châteauneuf-les-Martigues

Le 17/04/2026

Cachet et signature

**ATSI PACA**  
Avenue de la Moutte  
Z.I La Valampe  
**13220 CHATEAUNEUF LES MARTIGUES**  
Siren 753 898 097  
N° déclaration d'activité 93 13 15003 13

*Le certificat de réalisation n'atteste pas la réussite de la formation.*